

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 15 FEVRIER 2021 A 19 H 00
SALLE DU FOYER SOCIO CULTUREL**

L'an **deux mil vingt et un le quinze février à dix-neuf heures**, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer socio-culturel à la suite de la convocation du **5 février 2021**.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jean-Paul HILPERT, François SALING, Eliane FISCHER, Sandrine BOESZE, Tulio PALA, Frédéric BAUMANN, Dominique LEBLANC, Lionel ULLMANN, Marie-Louise ARNOLD, Françoise NAPOLI, Souhaila BOUKROUNA, Sandrine TOURDOT, Jonathan SNIATECKI, Jonathan GIGLIA, Walter GATTERA, Francesca DI PIETRO, MARGANI Philomène, BECKER Dany.

Absents excusés et procurations :

Procurations

Nadine FORTE à M. ULLMANN Lionel
Pascale BOTZUNG à Frédéric BAUMANN
Stéphanie COLLE à François SALING

Absents excusés : Jean PROFIT

Absents : Serdal KOC

Approbation des comptes rendus des 19 et 23 janvier 2021

Le conseil municipal décide d'adopter **à l'unanimité** les comptes rendus des réunions des 19 et 23 janvier 2021 à la majorité moins une abstention (GATTERA Walter).

Désignation du secrétaire de séance

En vertu de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide de désigner Sandrine TOURDOT en qualité de secrétaire de séance.

I) FINANCES

I.A. Compte Administratif 2020

1a. Budget Principal

Le conseil municipal décide de voter le compte administratif 2020 et d'adopter les comptes suivants :

Compte administratif 2020 - Budget Principal

REALISATIONS	SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	POUR INFO
EXERCICE 2020	FONCTIONNEMENT	1 178 687,75 €	1 520 487,86 €	EXCEDENT 341 800,11 €
	INVESTISSEMENT	353 494,63 €	661 621,43 €	EXCEDENT 308 126,80 €
REPORTS				
REPORT EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		- €	- €
	INVESTISSEMENT	- 12 025,75 €	- €	- 12 025,75 €
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	1 520 156,63 €	2 182 109,29 €	637 901,16 €
RESTES A REALISER REPORT EN 2018	FONCTIONNEMENT			
	INVESTISSEMENT	561 000,00 €	63 000,00 €	- 498 000,00 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	1 178 687,75 €	1 520 487,86 €	341 800,11 €
	INVESTISSEMENT	902 468,88 €	724 621,43 €	- 177 847,45 €
	TOTAL CUMULE	2 081 156,63 €	2 245 109,29 €	163 952,66 €

Le doyen du conseil municipal, M. Dominique LEBLANC, présente les résultats du compte administratif;

Le conseil municipal, le maire s'était retiré de la salle, décide à l'unanimité

- d'adopter le Compte Administratif 2020

1b. Affectation du résultat (budget principal 2020)

Après avoir entendu le résultat du compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur **l'affectation du résultat de fonctionnement 2020** et constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent d'exploitation** de **341.800,11 €**, le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat d'investissement : Excédent de **296.101,05 €**

Restes à réaliser en dépenses : **561.000 €**

Restes à réaliser en recettes : **63.000 €**

Exécution du virement à la section d'investissement : **201.898,95 € (art. 1068)**

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau crédit) : **139.901,16 €.**

I.B. Approbation des comptes de gestion du trésorier

Le conseil municipal décide d'approuver le compte de gestion de la comptable du Trésor Public qui présente les mêmes résultats pour l'exercice 2020 (compte administratif du budget principal).

I.C. CONVENTION POUR PRESTATION D'ASSISTANCE (MATEC) ETUDE DE VIABILISATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'ESPACE DE MARAICHAGE

Moselle Agence Technique (MATEC) de Metz propose à la commune de Thédning

la signature d'une convention pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage pour l'opération : **étude de viabilisation pour le développement d'espace de maraîchage et référencée sous le numéro 2020VRD147.**

Cette convention précise la mission de la MATEC au niveau assistance technique et administrative au maître d'ouvrage et assure le contrôle de la prestation.

Les conditions financières sont établies à un cout forfaitaire de 1 100 € HT soit 1 320 € TTC.

La définition du projet recouvre différentes missions précisées en annexe de la convention.

Le conseil municipal décide **après exposé** du Maire par 17 voix « **Pour** » 3 « **abstentions** » et 1 « **opposition** » :

- **de confier** la mission d'étude citée en objet à Moselle Agence Technique de Metz
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention et toutes les pièces y relatives.

I.D. CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR PRESTATION D'ASSISTANCE (MATEC) **Revitalisation du centre village et de son patrimoine**

Comme suite à la visite de l'architecte du CAUE et à la demande de la municipalité, MOSELLE AGENCE TECHNIQUE propose à la commune de réaliser une étude de revitalisation du centre village et de son patrimoine par la signature d'une convention d'accompagnement (n° 2021.25).

La mission a pour objectif une meilleure prise en compte de la qualité urbaine, architecturale et environnementale de la commune. À ce titre, la démarche proposée par le CAUE implique un échange technique à dimension expérimentale, culturelle et pédagogique, une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

Le coût financier de cette mission est estimé à 1.500 € TTC (1.250 € HT).

Le conseil municipal, après exposé du maire décide **à l'unanimité** :

- **de confier** la mission d'étude citée en objet à Moselle Agence Technique de Metz
- **d'autoriser** le maire à signer la convention et toutes les pièces y relatives.

I.E. CISACS Collège Holderith 2021-2022 **Participation financière**

La CISACS sollicite, dans le cadre de projets d'actions éducatives et de sorties, le versement d'une subvention de **1.785 € (85 x 21 € par enfant) au titre de l'année scolaire 2020-2021.**

Le conseil municipal décide **à l'unanimité** :

- **de verser** à la Commission Intercommunale de Soutien aux Activités Culturelles et Sportives du Collège Holderith de Farébersviller **une subvention de 1.785 €** pour 85 enfants de Théding.
- **de prévoir** les crédits nécessaires au budget primitif 2021 au titre des participations aux charges intercommunales (article 65548 - autres contributions).

II) AFFAIRES FONCIERES

II.A. Proposition d'acquisition d'un terrain au lieudit « Schlüsselberg »

Mme PERNET Marie-Thérèse née JEDAR domiciliée 6 rue des Roses à EBRING (57980), propose à la commune de Théding la vente d'une parcelle située au lieudit Schlüsselberg et cadastrée section 14 numéro 29 d'une superficie de 15a39.

Le conseil municipal, après exposé du Maire, décide à **l'unanimité** :

- L'acquisition du terrain cadastré section 14 numéro 29 d'une surface de 15,39 ares et propriété de Mme Marie-Thérèse PERNET née JEDAR au prix de 40 € l'are soit une somme totale de **615,60 €** frais de notaire à charge de l'acquéreur.
- **de charger** la SCP Jean SCHAUB et Audrey DUCANOS de Forbach (61 rue Félix Barth) de la rédaction de l'acte.
- **d'autoriser** le Maire à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces y relatives.

III) DEMANDE DE SUBVENTION

III.A. DEMANDE DE SUBVENTION UNIQUE DETR/DSIL/AMBITION MOSELLE Restructuration et extension d'un bâtiment existant pour la création d'une nouvelle mairie

Le conseil municipal décide à la majorité moins 1 opposition (Walter GATTERA) :

- **de solliciter les demandes de subvention**
 - **au titre de la DETR** (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
 - **de la DSIL** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
 - **Départementale** au titre « d'Ambition Moselle 2020-2025 » pour les travaux de restructuration et d'extension d'un bâtiment existant pour la création d'une nouvelle mairie.
 - **d'adopter** le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Démolition anciens batiments	87 700 €	Département	469 090 €
Construction mairie	1 260 500 €	DETR	547 346 €
Maîtrise d'œuvre	89 500 €	DSIL	17 540 €
Missions diverses	18 366 €		
Mobiliers divers	37 000 €	Emprunt	469 090 €
Branchements et divers	10 000 €		
TOTAL	1 503 066 €	TOTAL	1 503 066 €

IV) DIVERS

Avenir du Marronnier (Rue de Folkling)

Le marronnier situé Rue de Folkling doit être abattu. C'est ce que le conseil municipal a décidé au regard de son état qui avait déjà fait l'objet d'une expertise par un agent de l'ONF et photo à l'appui présentée par M. SALING. C'est l'entreprise HOLZINGER qui sera mandatée pour ces travaux estimés à 1.824 € TTC.

Caserne des pompiers

Le Maire donne lecture de la lettre de Novatec SARL sise à Farébersviller 10B Grand'Rue relative au devenir de la caserne des sapeurs-pompiers et dont l'offre n'avait pas été retenue. La société en question se propose d'acheter le bâtiment à hauteur de 70.000 € frais à charge de l'acquéreur.

La décision de vente de cet immeuble à la société Novatec SARL au lieu et place de M. LE VAN CAU recueille la majorité moins une abstention. Cette décision sera formalisée par une délibération ultérieure.